n°40

Journal d'information municipale
Mars 2023 - www.vouille86.fr -

SOMMAIRE

Page 1
Mot du Maire
Habitat
Retour en images

Pages 2 et 3
Vie locale
D'hier à aujourd'hui
Bienvenue
Ressources humaines
CCAS
Festivités
Travaux
Tourisme
Civisme
Bien vivre ensemble
Eau

Pages 4 et 5
THÈME PHARE : BUDGET 2023

Pages 6 et 7
Portrait : Maryse AVRIL
Vie associative

Page 8
Médiathèque
Agenda

Mairie
3 place François Albert
86190 Vouillé
05 49 54 20 30
mairie@vouille86.fr
www.vouille86.fr

Directeur de la publication : Eric MARTIN
Coordination et mise en page : Service communication
Impression : Imprimerie nouvelle
Crédits : Yp-vueduciel.com, SOREGIES, Archers Vouglaisiens, Mediane, Scouts entente, Espace de l'Auxance, Centre socioculturel LA CASE, Pixabay, BCHP, Audrey et les faces B
Distribution : LA POSTE (boîtes aux lettres), mairie, médiathèque
Dates de parution : Du 27 au 31 mars 2023
Dépôt légal : mars 2023
Tirage : 1750 exemplaires
Ce document est imprimé sur papier PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.

Avez-vous déjà visionné le film de la commune ?

YouTube @ MairieVouille86

MOT DU MAIRE

Dans ce nouveau numéro, vous découvrirez la présentation du budget primitif 2023 voté le 21 février dernier. Il marque la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, tout en tenant compte de la forte augmentation de certaines dépenses énergétiques. Le budget s'élève à 3 381 764.24 € en fonctionnement et à 2 245 389.70 € en investissement. Les principales réalisations concerneront les travaux d'enfouissement des réseaux rue Gambetta, les circulations douces, la rénovation énergétique dans les bâtiments municipaux, la rénovation et l'extension du réseau de l'éclairage public, l'installation d'une nouvelle passerelle chemin de la piscine, divers matériels pour les services techniques…

Les dotations de fonctionnement versées par l'Etat n'évoluent pas, ou très peu. Cependant, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière afin de ne pas pénaliser les ménages déjà fortement impactés par l'inflation, d'autant que les bases fiscales vont être revalorisées mécaniquement du coefficient de l'inflation. Les taux des impôts locaux resteront donc à 36.49% pour la taxe sur le foncier bâti et à 60.13% pour la taxe sur le foncier non bâti.

Vous le savez, la période qui nous attend va être difficile ! Mais je ne veux pas céder au pessimisme, car malgré tout, et grâce aux efforts de gestion engagés ces dernières années, la Commune dispose encore de marges de manœuvre. Nous devons reconnaître que l'Etat, le Conseil Départemental et la Communauté de Communes nous apportent un soutien non négligeable pour nos projets d'investissement qui participent à la préservation de la qualité de vie et au dynamisme de la commune.

Je vous laisse poursuivre votre lecture pour découvrir en détails le budget, les projets et les actualités de ces derniers mois,

Bien cordialement,

Eric MARTIN

HABITAT

Sorégies vous informe

Faire le point sur mon logement

Rien de plus simple, rendez-vous sur le site internet Rénover FACILE de votre commune : https://vouille.renoverfacile.fr !

S'inscrivant dans la démarche nationale France Rénov', ce site tout en main vous permet même de simuler des travaux pour votre habitation !

Maison mal isolée ? Difficultés pour payer vos factures ? Il existe des solutions et des organismes pour vous accompagner.

Contactez votre fournisseur d'énergie SOREGIES (05 49 44 79 00 ou contact@soregies.fr) qui saura vous conseiller sur le règlement de vos factures et l'utilisation du chèque énergie (www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/informations) ou encore vous aiguiller sur les autres aides possibles comme le fonds de solidarité logements (www.fsl86.fr/impayes-denergie-et-deau/).

RETOUR EN IMAGES

Vendredi 6 janvier : Cérémonie des voeux du Maire

Samedi 28 janvier : Concert exceptionnel de l'Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine

Vendredi 3 février : Inauguration de la France Services de Vouillé

Dimanche 12 février : Course pédestre la «Galopade des Amoureux»

VIE LOCALE

D'HIER À AUJOURD'HUI

Rue de la Laiterie

Sur la commune, il y a près d'un siècle, il y avait déjà de nombreux commerces et agriculteurs. On pouvait notamment y trouver un atelier de couture (rue de Jérusalem), une forge (rue Gambetta), une beurrerie (Ribière) ou encore une laiterie coopérative (Traversonne). Aujourd'hui, seul le nom d'une rue ou d'anciens bâtiments conservés nous rappellent l'existence de ces métiers d'antan sur la commune. Pour apercevoir l'ancienne laiterie, rendez-vous à Traversonne, rue de la Laiterie.

BIENVENUE

Accueil des nouveaux habitants

Une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants s'est déroulée le samedi 4 février, à la salle de la Gorande. Une quinzaine de familles étaient présentes pour cet échange convivial.

Vous êtes nouvel arrivant ? Locataire ou propriétaire ? Inscrivez-vous pour participer au prochain temps d'échanges ! Le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie ou sur notre site internet www.vouille86.fr.

RESSOURCES HUMAINES

Eric MARTIN, Eric BAULU et son épouse

Bonne retraite !

Le jeudi 9 février, élus et agents de la mairie ont célébré le départ en retraite d'Eric BAULU. Après une dizaine d'années passées au sein du service des bâtiments, Éric est parti à la retraite au 1er janvier. Dorénavant, il compte profiter de son temps libre pour pêcher, s'occuper de ses petits-enfants et voyager.

Misez sur la proximité !

Audéo
Nouvelle installation / janvier 2023
Salle d'activités physiques adaptées, de sport santé. Prévention santé, remise en forme, séniors, maladies chroniques, handicaps, et interventions en structures.
20 rue du Lac
06 98 00 05 79
audeo.apa@gmail.com
https://www.audeo-apa.fr

Annuaire de la vie locale : www.vouille86.fr

CCAS

Moments de convivialité avec le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal chargé d'animer l'action sociale de la commune.

Fin 2022, le CCAS a organisé de beaux moments de convivialité. Le mercredi 14 décembre, 217 aînés se sont retrouvés pour partager le repas de fin d'année à la salle polyvalente. Ce repas est offert aux habitants de 72 ans et plus. Pour les personnes malades, hospitalisées ou en situation de handicap qui n'ont pas pu participer au repas, 92 colis gourmands ont été distribués à domicile.

Le samedi 17 décembre, ce sont les enfants de la commune qui ont été invités à un après-midi récréatif à la salle polyvalente. 117 enfants ont pu découvrir le spectacle de magie assuré par Brémart le Magicien et repartir avec quelques gourmandises offertes par le CCAS.

Enfin, les résidents de l'EHPAD de Vouillé ont participé à un repas festif le mercredi 21 décembre au cours duquel 90 desserts leur ont été offerts par le CCAS.

Une nouvelle centenaire à Vouillé

Mme Rolande GUILLON est née aux Hermites, en Indre-et-Loire, le 13 février 1923. Elle a fêté ses 100 ans, entourée de sa famille, le 13 février dernier lors d'une visite amicale de M. le Maire, de Mme Christiane OBLE et de M. Patrick PEYROUX (membres du CCAS).

Mme GUILLON évoque avec nostalgie son passé. Notamment, lors de la seconde Guerre Mondiale, où elle et sa maman ont dû quitter leur village à cause des conflits qui se rapprochaient. Elles se sont alors réfugiées dans la Vienne, à coté de Château-Larcher. Elles ont été hébergées dans une ferme. Un jour, elles sont même retournées à Vendôme à bicyclette !

Mme GUILLON a fait de nombreux métiers au cours de sa vie. De 10 à 14 ans, elle a travaillé dans des fermes pour garder les vaches, elle a aussi fait du ménage pour une maison bourgeoise. À partir de 16 ans, elle est revenue à Château-Larcher pour travailler chez un boulanger. Puis, pendant près de 30 ans, elle a réalisé des missions d'entretien pour le CREPS de Boivre.

Mme GUILLON a eu quatre filles. Au fil des ans, une quinzaine de petits et arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille. Elle est arrivée à Vouillé en 1991 pour se rapprocher de ses enfants. Passionnée par les cartes et le scrabble, elle a longtemps fait partie du club des aînés ruraux. Aujourd'hui, cette nouvelle centenaire en pleine forme nous rappelle combien il fait bon vivre à Vouillé !

FESTIVITÉS

Vouillé en fête !
Samedi 3 juin / Centre bourg

Après le succès de la première édition, la commune et le centre socioculturel vous donnent rendez-vous le samedi 3 juin pour une nouvelle journée festive ! Au programme, de nombreuses animations gratuites parmi lesquelles un spectacle de rue décalé et amusant avec «Mimo Tuga», des concerts avec la venue des groupes «Audrey et les Faces B» et «Chat Noir» au boulodrome. Le programme complet sera disponible au cours du mois de mai. Restez informés !

TOURISME

Un nouveau jeu de piste à découvrir !

À l'occasion des vacances de Pâques, la Commune vous propose de participer à une nouvelle chasse aux trésors à l'aide de votre smartphone !

Lorsqu'ils étaient enfants, Clovis et ses amis ont caché une boîte à souvenirs entre les pierres d'un puits du village de Vouillé. Aujourd'hui, Clovis aimerait la retrouver pour montrer à sa petite fille Clotilde tous les trésors qu'elle contient. Le problème c'est qu'il ne se souvient plus vraiment de quel puits il s'agissait...Partez à l'aventure à travers le village et menez l'enquête en compagnie de Clovis et Clotilde, pour retrouver la fameuse boîte à souvenirs !

Infos pratiques :
- Le parcours fait 4 km et dure environ 2h.
- Départ : Office de tourisme du Haut-Poitou.
- Télécharger l'application gratuite « Baludik » sur Android et IOS.

TRAVAUX

Noue près du centre socioculturel :

Allée Jean Claude Metais :

Vert village :

Route de Neuville :

Ces derniers mois, la route de Neuville, l'allée Jean Claude Metais et Vert Village ont été aménagés avec la plantation d'arbres et/ou d'arbustes accompagnés de paillage. Durant les vacances de février, des jeunes ont même participé à la plantation de la noue située à côté du centre socioculturel LA CASE. Merci à eux !

Cimetière du Bois du Colombier :

Courant février, l'espace de tri des déchets, situé à côté des colombariums au cimetière du bois du colombier, a fait peau neuve ! Après plusieurs années, les panneaux de bois se sont détériorés. Une solution plus pereine en maçonnerie a été réalisée tout en offrant un espace de stockage propre pour les conteneurs. Les usagers des cimetières sont invités à respecter ce lieu en suivant les consignes de tri des déchets et à ne pas déposer d'ordures en dehors des conteneurs.

TOURISME

Nouveaux horaires à l'office de tourisme de Vouillé

Ouverture du 1er septembre au 30 juin (basse saison)
Mercredi : 10h à 12h30 et de 14h à 17h,
Jeudi et samedi : 10h à 12h30,
Fermé les autres jours ainsi que les jours fériés.

Ouverture du 1er juillet au 31 août (haute saison)
Du mardi au samedi : 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Dimanche matin à l'antenne de Neuville pendant le marché de 10h à 12h30.
Fermé les jours fériés.

Plus d'infos : 1 rue Clovis 86190 Vouillé
Tél. : 05 49 51 06 69 / othautpoitou@gmail.com

Fin 2022, le gîte «Petite venelle», situé au 12 rue de la Galmanderie, a été classé 3 étoiles ! Retrouvez la liste des hébergements disponibles sur la commune auprès de l'office de tourisme.

CIVISME

Les dépôts sauvages, c'est STOP !

En quelques mois, deux dépôts sauvages d'amiante ont été observés en forêt de Vouillé et aux Palantries (novembre et février). Ce type de comportement est encore plus répréhensible compte tenu de la dangerosité potentielle de ces déchets pour les promeneurs mais également pour l'environnement.

Si vous êtes témoin d'un dépôt sauvage, quel qu'il soit, nous vous invitons à prendre note d'un maximum d'informations, tout en restant en retrait pour votre propre sécurité : type de véhicule, plaque d'immatriculation... et de contacter immédiatement la gendarmerie en composant le 17.

Dépot sauvage au lieu-dit Les Palantries

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Bruits de voisinage

Les activités de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h,
- samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Adoptez la fauche tardive !

Pour avoir moins d'espaces à tondre, et donc de nuisances sonores, pourquoi ne pas laisser une zone de votre jardin en fauche tardive ? Ne tondez que les parties que vous utilisez réellement. Les autres espaces peuvent ainsi être tondus seulement à la fin de l'été.

En entretenant moins fréquemment certains espaces, vous préserverez la faune locale qui s'y réfugie (abeilles, papillons, grenouilles, hérissons…) et encouragerez la biodiversité dans votre jardin. Vous pouvez même dessiner des chemins à travers ces espaces pour continuer à vous y promener.
Si vous souhaitez aller encore plus loin, des mélanges de « prairie fleurie » peuvent être semés au début du printemps !

EAU

Les éco-gestes à la maison

Pour continuer à préserver la ressource en eau potable, quelques astuces pour réduire sa consommation :

Installez des mousseurs sur vos robinets : Il vous en coûtera une dizaine d'euros et le débit sera réduit jusqu'à 50 % sans aucune perte de confort.

Optez pour une douchette économe : Il vous en coûtera entre 25 et 45 euros selon le modèle, mais à la clé, jusqu'à 75 % d'économie d'eau.

Placez un minuteur dans la salle de bains pour ne pas prolonger vos douches au-delà de 5 minutes.

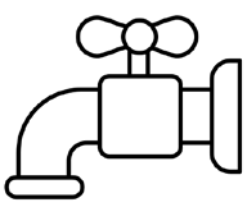

Le saviez-vous ?

Chaque jour,
Un robinet qui goutte,
c'est **100 litres d'eau perdus**.
Une chasse d'eau qui fuit,
c'est **1 000 litres d'eau perdus.**
Contrôlez régulièrement vos installations et faites réparer vos fuites rapidement.

Plus d'astuces sur : agirpourlatransition.ademe.fr ou www.eauxdevienne.fr

Budget 2023

Le mardi 21 févier, le budget primitif a été présenté et adopté par le Conseil Municipal. Il définit la stratégie financière menée, qui, grâce aux économies réalisées, permet de faire des investissements d'avenir, au profit de l'embellissement du cadre de vie, de la rénovation de bâtiments municipaux, et du développement des services publics.

Pandémie, inflation... Quel impact sur les finances locales ?

Les tensions nationales et internationales (sanitaire, géopolitique, climatique) contribuent à alimenter l'inflation. Au total, l'inflation en France a enregistré une moyenne annuelle de 5,9 % en 2022, contre 1,6 % en 2021. Les conséquences sur les comptes locaux sont visibles en 2022 et devraient être toujours très présentes en 2023.

Afin de compenser en partie l'inflation en 2023, la loi de finances rectificative 2022 votée par le Gouvernement, devrait permettre à la commune de bénéficier d'un dispositif de compensation pour atténuer les effets de l'inflation.

Mais les finances locales, comme celles des ménages, seront de nouveau fortement impactées cette année. Une situation exceptionnelle qui incite encore plus la commune à poursuivre sa gestion rigoureuse des finances communales.

Un endettement maîtrisé

La dette de la Collectivité s'élève à 2 141 556,21 € au 31 décembre 2022 contre 2 465 532,28 € au 31 décembre 2021, ce qui s'explique par le remboursement du capital en 2022 de 323 976,07 €, sans souscription de nouvel emprunt en 2022.

L'annuité de la dette pour l'exercice 2022 s'élève à 376 866,69 € (100 € par habitant contre 87 € en 2021 en raison de la souscription de l'emprunt de 1 000 000€ pour financer les travaux de rénovation des logements de l'ancienne gendarmerie).

Retour sur les résultats 2022

Le compte administratif de l'exercice 2022 présente un résultat excédentaire en fonctionnement de 620 525,76 € contre 638 004,70 € en 2021. En investissement, le résultat est déficitaire de 1 093 298,97 € contre un excédent de 703 093,07 € en 2021, ce qui s'explique par le décalage entre l'emprunt réalisé en 2021 pour la rénovation des logements de l'ancienne gendarmerie, et les travaux effectués sur l'exercice 2022. Les principales réalisations sont :

Rénovation des logements (ancienne gendarmerie et rue de Braunsbach) : 1 241 640,84 €

Réorganisation de la cantine (12 324 €) et structure de jeux extérieurs (14 832 €) à l'école maternelle « La Clef des Champs »

Jeux thermocollés à l'école élémentaire du « Petit Bois » : 7 684,80 €

Panneau d'affichage (complexe des Maillots) et aménagement d'un terrain de basket 3 x 3 (skate parc) : 9 131,30 €

Travaux de voirie sur la commune : 245 993,51 €

Fin des travaux d'aménagement d'une passerelle à la Gorande : 74 243,62 €

Remplacements de menuiseries au gymnase de Braunsbach : 22 860 €

Élaboration du Plan Local de Déplacements : 21 030 €

Réfection du bardage du gymnase Emile Fradet : 95 782,53 €

Cheminement et pose d'une clôture au four à chaux : 27 330,59 €

Budget de fonctionnement réalisé en 2022

Répartition des dépenses de fonctionnement pour 100€

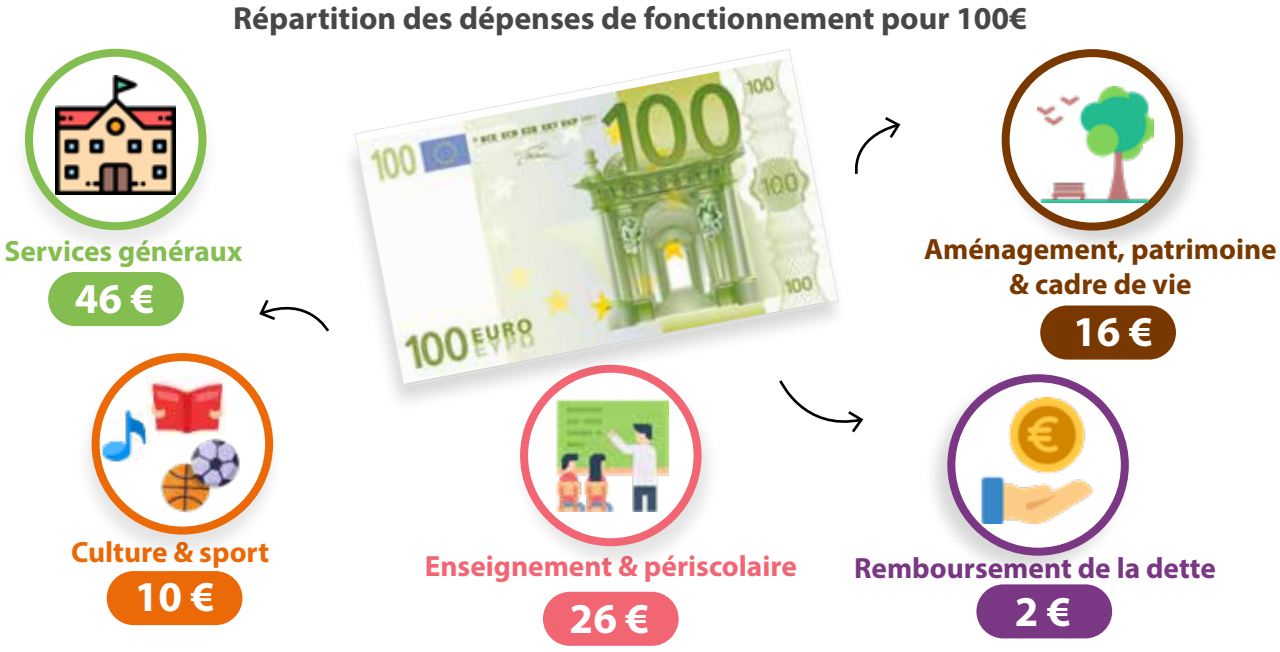

Budget de fonctionnement 2023

DÉPENSES : 3 381 764,24 €

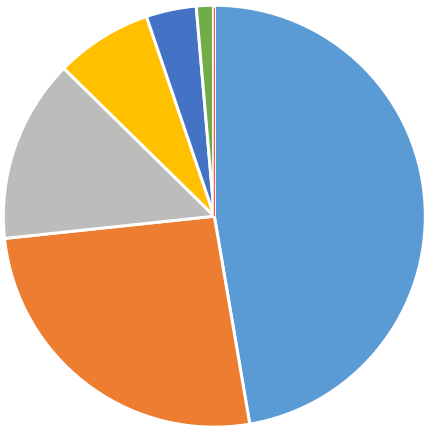

- **Charges de personnel et frais assimilés : 1 600 000 €** (traitement, avancements d'échelons et changements de grade, augmentation du point d'indice...)
- **Charges à caractère général : 879 400 €** (énergie, animaux errants, maintenance, formation, reprise de concessions dans les cimetières en état d'abandon...)
- **Virement à la section d'investissement : 475 008,62 €**
- **Charges de gestion courantes : 251 055,62 €** (subventions au Centre Communal d'Action Sociale, aux coopératives scolaires des écoles publiques et aux associations, les pertes sur créances irrécouvrables ainsi que le concours financier aux écoles maternelle et primaire de la Chaume, indemnités des élus...)
- **Opérations d'ordre de transfert entre sections : 130 000 €**
- **Charges financières : 44 800 € (intérêts d'emprunts)**
- **Atténuations de produits : 1 100€** (reversement de la taxe de séjour à la Communauté de Communes du Haut-Poitou et d'une partie des recettes des concessions des cimetières à la commune de Frozes) ; **Dotations provisions semi-budgétaire : 300 € ; Charges exceptionnelles : 100€**

RECETTES : 3 381 764,24 €

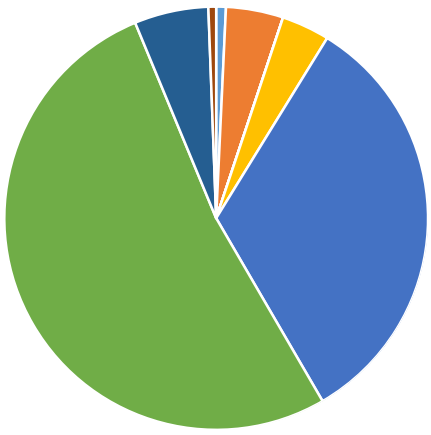

- **Impôts et taxes : 1 763 000 €**
- **Dotations et participations : 1 110 500 €**
- **Services, domaine et ventes diverses : 191 250 €** (matériels, réservation de salles municipales, entrées à la piscine et au camping...)
- **Excédent de fonctionnement reporté : 147 989,24 €**
- **Autres produits de gestion courante : 124 000 €** (mise en location des logements de l'ancienne gendarmerie et rue de Braunsbach).
- **Atténuation de charges : 20 000 €**
- **Opérations d'ordre de transfert entre sections : 25 000 € ; Produits financiers : 25 €**

Fiscalité inchangée

Le Conseil Municipal maintient les taux d'imposition en 2023, soit : taxe sur le foncier bâti de 36,49 % et taxe sur le foncier non bâti de 60,13%.

Budget d'investissement 2023

Cette année, il est envisagé un montant global de dépenses d'investissement de 2 245 389,70 € avec une inscription globale de dépenses nouvelles de 2 022 863,86 € et 222 525,84 € d'engagements reportés. Les principales opérations concerneront les travaux ci-dessous.

Travaux d'enfouissement des réseaux rue Gambetta : 200 000 €

Rénovation et extension du réseau d'éclairage public : 80 000 €

Changement de menuiseries à l'école maternelle « la clef des champs» : 80 000 €

D'autres opérations sont également programmées : renouvellement de matériels pour les services techniques, réservoirs d'eau de pluie, équipements dans les cimetières, illuminations de fin d'année, aménagement des jardins partagés…

Circulations douces (voirie, liaisons douces...) : 360 000 €

Maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation de la Mairie : 30 000 €

Installation d'une nouvelle passerelle chemin de la piscine : 45 000 €

Rénovation énergétique à la salle polyvalente : 150 000 €

Aménagement du site du « Four à chaux » : 50 000 €

Recettes prévisionnelles

Afin de financer les dépenses d'investissement proposées en 2023, il sera proposé :

- 622 000 € d'excédents capitalisés de 2022,
- Un virement de 475 008,62 € provenant de la section de fonctionnement,
- Les amortissements à hauteur de 130 000 €,
- Le fonds de compensation de la TVA pour un montant de 110 000 €,
- Des subventions pour 95 600 € provenant du Département (ACTIV'3 pour 60 600 €) et de la Communauté de Communes du Haut Poitou (Fonds de concours de 35 000 €),
- Les produits de la taxe d'aménagement à hauteur de 40 000 €.

PORTRAIT
UN TALENT À L'HONNEUR

Maryse AVRIL habite Vouillé depuis plus de 40 ans. Au fil des ans, elle a développé de nombreux talents artistiques dont un très insolite : la pyrogravure sur courges !

Comment avez-vous découvert cette passion ?
Il y a plus de vingt ans, je suis allée à une foire aux potirons et légumes rares qui se déroulait à Tranzault dans l'Indre (36). Il y avait des centaines de courges de toutes les couleurs et de toutes les formes, j'ai immédiatement eu un coup de cœur pour ces fruits étonnants ! Certaines variétés (dont les Lagénéria, à fleurs blanches) en séchant, deviennent du bois, et j'ai eu l'idée de les pyrograver.

Quelle technique utilisez-vous ?
Il faut en premier lieu se procurer des courges et ce n'est pas toujours facile : j'en cultive quelques-unes dans mon jardin, parfois on m'en donne et j'en achète quand j'en trouve des belles sur les marchés. Au départ, les courges sont encore vertes. Alors, je les laisse sécher dans un endroit sec et aéré. Selon la taille, cela peut prendre plusieurs mois. Je ne les vide pas. Une courge est composée principalement d'eau. Au fil du temps, l'eau s'évapore. Il ne reste plus que les graines à l'intérieur. Une fois qu'elles sont sèches, il faut les nettoyer, les laver, les brosser et enlever la première peau afin de voir apparaître leurs belles couleurs cuivrées. Ensuite, je les pyrograve : c'est vraiment la partie artistique la plus intéressante.

Suivez-vous des modèles pour les dessins ?
Je n'utilise aucun modèle. Je laisse libre cours à mon imagination. Souvent, la forme particulière de la courge m'inspire : oiseau, serpent, poisson, violon, amphore etc.

Réalisez-vous d'autres objets ?
Je réalise également des lampes à partir des courges pyrogravées. Une fois la courge décorée, je perce de nombreux petits trous avec une perceuse électrique afin de laisser sortir la lumière. Cette technique requiert beaucoup de précision ; puis il me reste à installer un système de lampe à l'intérieur. L'effet est très joli et produit une ambiance tamisée.

Avez-vous d'autres passions ?
Il y a de nombreuses années, j'ai suivi des cours d'aquarelle au centre socioculturel de Vouillé. J'ai depuis réalisé de nombreux tableaux, notamment du patrimoine du canton de Vouillé (château d'Ayron , de Montreuil Bonnin, les lavoirs, église de Vouillé…).

J'ai également, avec un petit groupe d'amis musiciens, joué pendant près de 20 ans sur des instruments plutôt insolites très peu connus : le psaltérion et la cithare.
N 'étant pas musicienne moi-même et n'ayant jamais étudié la musique, je jouais uniquement d'oreille, sans partition.

Où pouvons-nous retrouver vos créations ?
Je suis présente sur les marchés de noël et notamment celui de Vouillé. Si vous avez des questions, je serai ravie d'échanger avec vous !

VIE ASSOCIATIVE

Retour sur le championnat départemental de tir à l'arc

Du 07 au 08 janvier, les Archers Vouglaisiens, sous l'égide de son Président, Jeremy LELONG, ont organisé la compétition départementale Ufolep de Tir à l'Arc en intérieur au gymnase du pôle sportif de Braunsbach.

Pas moins de 93 archères et archers, de 9 à 75 ans, issus de 9 clubs du département, se sont affrontés dans une ambiance conviviale afin de décrocher une place en compétition nationale.

Chacun a pu démontrer toute la maîtrise du tir à l'arc dans sa catégorie, selon le type d'arc utilisé, l'âge et le sexe, mais aussi partager son expérience et ses bonnes pratiques. Ces deux jours se sont terminés par la traditionnelle remise des médailles, présidée par Jean-Luc CHATRY, Vice-président de la Commission Jeunesse, Sport et Vie Associative de Vouillé, et supervisée par Christophe GUINOUARD, Responsable UFOLEP, suivie par un verre de l'amitié.

Les Archers Vouglaisien se sont distingués en remportant 11 médailles sur 15 archers engagés !

Pour en savoir plus sur les activités du tir à l'arc à Vouillé, contactez Jeremy LELONG, Président : jeremylelong@msn.com

Archers Vouglaisiens

Réduire son stress avec Médiane

Médiane est une association qui a pour objet de promouvoir et développer la pratique de la méditation et les différentes techniques de pleine conscience.

La méditation de pleine conscience entraîne notre capacité d'attention et de discernement à ce qui est présent dans l'instant – nos pensées, nos émotions, nos sensations physiques, nos perceptions sensorielles, mais également l'environnement et les relations – en y intégrant une dimension d'éthique et de bienveillance. Les différentes techniques permettent d'explorer la méditation dans l'immobilité (assis, allongé, debout) et la méditation en mouvement (yoga, marche méditative).

Cet entraînement nous permet d'observer notre vie intérieure, de comprendre nos fonctionnements, d'être plus connectés à nous-même et aux autres, de réguler le stress, de pacifier les émotions et d'améliorer nos communications au quotidien.

L'entraînement à la pleine conscience permet de repérer nos réactions automatiques avant de réagir. Cet apprentissage nous permet de pouvoir répondre en conscience face au stress, aux situations que la vie nous présente, plutôt que d'y réagir impulsivement, par habitude. Nous gagnons ainsi en liberté.

Que propose l'association ?
- Des ateliers hebdomadaires pour explorer et pratiquer en groupe,
- Un programme de réduction du stress en deux mois, appelé programme MBSR,
- Des interventions au sein des établissements scolaires,
- Des formations au sein des entreprises.

Plus d'infos : 06 67 57 91 57 / https://www.mbsr-poitiers.com

Médiane

Alain JORDAN à l'honneur

Le vendredi 6 janvier, à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire, la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif décernée par M. Jean-Marie GIRIER, Préfet de la Vienne, a été remise par M. Sacha HOULIE, Député de la Vienne, à M. Alain JORDAN, habitant de la commune.

En effet, depuis 1987, M. JORDAN s'est investi régulièrement et bénévolement dans diverses associations de type culturel, sportif ou solidaire (Comité de jumelage, Foulées Vouglaisiennes, Ainés de Vouillé, La Courte Echelle…). Il s'est également investi dans la vie locale lors de son mandat de maire (2008 à 2014) puis en tant que référent de quartier « La Trère Beausoleil ». C'est une personne toujours très impliquée dans la vie associative et à ce titre, la Municipalité le félicite pour l'obtention de cette médaille de bronze.

Deux joueuses pour un rêve paralympique !

Le Badminton Club du Haut-Poitou a créé une cagnotte participative sur la plateforme «Leetchi» pour aider deux de leurs joueuses qui ont un rêve : participer aux Jeux Paralympiques 2024 à Paris pour l'une et aux Deaflympics 2025 à Tokyo pour l'autre.

En effet, Coraline Bergeron, une athlète parabad, déjà 3 fois championne de France dans sa catégorie a besoin de votre aide pour réaliser son rêve ! De plus, Floriane Dubois, une athlète atteinte de surdité bilatérale, vice-championne d'Europe, veut participer aux Deaflympics qui sont les Jeux Olympiques pour les sourds !

Ces projets engendrent beaucoup de frais : déplacement sur chaque compétition, entraînements et volants, préparateur mental et physique etc... C'est pour cela que le Badminton Club du Haut-Poitou a besoin de votre aide ! Nous vous invitons à retrouver la cagnotte en recherchant « Deux joueuses pour un rêve paralympique» sur le site www.leetchi.com !

Plus d'infos : http://vouille86bad.fr/ ou bchp86@gmail.com

Badminton Club du Haut-Poitou

Association D'Arts pour la créativité territoriale

D'Arts vous propose d'affronter les défis civilisationnels de notre époque par la créativité du territoire :

- Si vous observez la baisse du niveau scolaire et la nécessité d'y remédier,
- Si vous pensez que le débat d'idées s'appauvrit du fait des «postures médiatiques» qui cherchent plus à créer le buzz (le poison du wokisme...) qu'à favoriser les échanges,
- Si vous constatez l'impérieuse nécessité de réindustrialiser notre pays et tous ses territoires,
- Si vous souhaitez encourager l'entrepreneuriat chez les jeunes, chez les femmes...
- Si vous êtes sensible à l'hybridation des actions, à la sérendipité des rencontres...

Alors contactez-nous et rejoignez-nous !

Contact : Jacky Denieul, 1 rue de comméré, 86190 Vouillé / jacky.denieul@emf.ccsti.eu / 06 81 54 62 24

D'arts

Une salle informatique en Afrique : projet de Scouts Entente en partenariat avec Caso Togo

Pendant un an, nous avons préparé notre départ pour le Togo avec Caso Togo : collecte de fonds pour financer notre mission humanitaire via différents extra-jobs et mécénat d'entreprises locales. Notre but était de réaliser une salle informatique pour le Lycée de Tomégbé.

Le 24 juillet 2022, c'est le grand départ ! Paris – Lomé, la capitale du Togo, en passant par Casablanca. Arrivés sur place, nous avons visité Lomé et ses alentours. Des jeux ont été organisés avec les enfants du quartier dans lequel nous étions logés.

Ensuite, nous avons pris la route pour Tomégbé, ville située à environ 250 km au nord de Lomé. Une fois sur place nous avons aidé les artisans pour continuer la construction de la salle informatique : préparation du sol, coulage de la chape de béton, réalisation des enduits intérieur et extérieur. Nous avons également pu participer au match de foot qui a lieu au sein du village le dimanche, visiter la cascade d'Akloa et un champ de gingembre. Et déjà, ce fut l'heure des adieux après avoir passé trois semaines inoubliables, pendant lesquelles nous avons découvert la culture et les richesses d'un autre pays ! Le 13 août 2022, nous sommes de retour en France avec la tête pleine de souvenirs.

Le 24 septembre 2022, une soirée retour Togo a été organisée avec toutes les personnes qui nous ont aidés dans la réalisation de notre projet : exposition photos, discours, chant Togolais, percussion, plats togolais. Nous sommes retournés au Togo le temps d'une soirée !

Encore un grand MERCI à toutes les personnes, associations, entreprises qui nous ont aidés à réaliser ce projet fou. Sans vous, nous n'aurions pas pu partir !

Pour en savoir plus : www.scouts-entente.org

Scouts entente

L'Espace de l'Auxance, une salle d'activités ouverte à tous

Le Rendez-vous des Aidants

L'espace de l'Auxance organise des actions destinées aux aidants, le dernier mardi de chaque mois, de 10h à 16h30 pour un temps d'échanges, de partage et de convivialité. Les « journées des aidants » pour les mois à venir sont le mardi 28 mars, mardi 2 mai, mardi 30 mai, mardi 27 juin et mardi 25 juillet.

Un programme convivial

Les animatrices de la salle d'activités proposent des après-midi jeux de société, le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h, mais aussi de l'éveil musculaire, des ateliers créatifs ou de cuisine, des sorties, des balades... Le programme est différent chaque semaine ! Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous.

Renseignements : Espace de l'Auxance, 13 rue de la Tour du Poile à Vouillé. 05 49 50 28 22, espaceauxance@fede86.admr.org. Le programme des animations est disponible sur l'agenda du site internet de la commune.

Vivez les Jeux à Vouillé !

En partenariat avec les acteurs locaux et la commune, de nombreuses animations gratuites et sportives seront proposées aux habitants pour favoriser le sport santé lors de deux rendez-vous phares !

A l'occasion de la **Semaine Olympique et Paralympique du 3 au 8 avril**, petits et grands seront sensibilisés aux questions de l'inclusion, thème phare de cette édition. Certains clubs sportifs proposeront des activités ouvertes à tous dans les gymnases de la commune. Les établissements scolaires seront également mobilisés.

Enfin, le vendredi 30 juin, la commune célébrera la **Journée Olympique** dédiée au sport pour tous ! Cette journée se veut intergénérationnelle et inclusive. Seul.e, en famille, entre amis ou avec vos grands-parents, venez vous amuser au pôle sportif de Braunsbach ! Des activités adaptées seront proposées.

Programme à venir sur www.vouille86.fr

Festi 86 : recherche d'hébergements

Après le succès de l'édition 2022, Festi 86 revient les 6, 7, 8 et 12, 13, 14, 15 octobre prochains ! Nous vous attendons nombreux pour cette 31ème fête du théâtre d'humour.

Nous recherchons à cette occasion des personnes susceptibles d'héberger des comédiens pendant l'un ou l'autre des week-ends. Les repas seront pris à l'extérieur. Pour tout renseignement complémentaire, contacter les organisateurs au 05-49-58-67-35 ou par mail festival.festi86@gmail.com

Festi 86

MÉDIATHÈQUE

Retour sur… La science se livre 2023

Organisés par l'Espace Mendès France dans le cadre de La science se livre 2023, les ateliers scientifiques des vacances de février, «Chimie comme à la maison» et la «magie des bulles de savon», ont affiché complet !

En parallèle, une exposition sur le thème de l'eau était également proposée. Elle incluait plusieurs planches faisant état de la biodiversité de la zone humide de Gadiot à proximité de la Gorande. Nous remercions particulièrement Francine Bonfils qui a eu la gentillesse de céder quelques photographies réalisées dans cette zone pour illustrer ces panneaux d'exposition.

Animations à venir

ÉVEIL MUSICAL
«Le voyage de Bur Buk Boon»
par Simon Goudeau
Mercredi 5 avril de 10h à 11h

Dans un souffle, un garçon crée un univers. Il part alors l'explorer et rencontrer ses habitant.es. Leurs échanges feront naître des musiques riches en timbres, rythmes et mélodies.

Bercé par le didgeridoo et des instruments intuitifs, ce conte musical interactif invite petit.es et grand.es à partager un moment musical hors du temps.

Gratuit sur inscription pour les enfants de 0 à 3 ans.

ATELIER NUMÉRIQUE
Programme ton drone
par François Ranck et Inès Brun de la Bibliothèque départementale de la Vienne
Mardi 11 avril de 10h30 à 12h

Une animation originale pour s'initier à la programmation et au pilotage d'un mini-drone dirigé par une tablette.

Gratuit sur inscription pour les enfants de 10 à 15 ans.

EXPOSITION D'OEUVRES
Andrée Boiné
Du 18 avril au 6 mai
Vernissage le 21 avril à 18h

Une exposition qui propose des œuvres diverses de la défunte artiste Andrée Boiné, habitante de Vouillé. Autodidacte, elle a sculpté, collé, assemblé, cuir, coquillages, tissus et autres matériaux créant des œuvres originales, en particulier des collages de cuir telles des mosaïques inspirées parfois de Van Gogh ou de Mucha.

Gratuit et ouvert à tous aux heures d'ouverture de la médiathèque.

ATELIER NATURE
Partons à la découverte de l'Auxance
par un animateur du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Seuil du Poitou
Mercredi 19 avril de 14h30 à 16h00 - RDV à 14h15 à la médiathèque

Venez découvrir le cycle de l'eau et les habitants de la rivière. Un goûter proposé par la Médiathèque vous attendra à la fin de l'animation.

Gratuit sur inscription pour les enfants de 6 à 12 ans accompagnés d'un adulte.

Lancement du Prix des Lecteurs 2022
Mercredi 10 mai à 18h

La Médiathèque participe au Prix des Lecteurs organisé dans de nombreuses bibliothèques de l'ex région Poitou-Charentes par l'association des Littératures Européennes de la ville de Cognac. Cette année, direction l'Italie ! Pour participer, il suffit de lire la sélection de romans entre mai et octobre et de voter pour votre roman préféré.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des bibliothécaires de la médiathèque !

EXPOSITION D'OEUVRES
Corinne Saboureux
du 15 mai au 3 juin
Vernissage le 15 mai à 18h

Après avoir suivi des cours à l'école d'arts plastiques de Thouars, Corinne Saboureux propose à partir de 2015 des expositions en solo. Son outil de prédilection reste à ce jour la peinture à l'huile pour la richesse de ses pigments mais elle expérimente également diverses techniques : fusain, pastels secs et à l'huile, Terre de Cassel, peinture acrylique, mixed média, encre, stylos, feutres permanents ou aquarellables, ainsi que le modelage de terre.

Gratuit et ouvert à tous aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Animations maison à la médiathèque

(Gratuites sur inscription)

SOIRÉE SWITCH	Courant juin	Mercredi 5 avril, 10 mai, 7 juin
RENCONTRE COUPS DE CŒUR	Courant juin	Mercredi 10 mai, 7 juin

Contact :
Médiathèque municipale
2 ter, Basses Rues
05-49-54-43-86
https://bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr/

Horaires d'ouverture :
- lundi : 16h-18h30
- mardi : 10h-12h30 et 16h-18h30
- mercredi : 9h-12h30 et 14h30-18h30
- vendredi : 15h-18h30
- samedi : 10h-12h30

AGENDA

Du 28 mars au 16 mai : Programme de réduction du stress MBSR
Les mardis de 14h à 16h30, salle de Traversonne. Inscriptions au 06 67 57 91 57. Organisé par Médiane.

Samedi 1er avril : Stage de Yoga et Méditation
10h à 17h, salle de Traversonne. Inscriptions au 06 67 57 91 57. Organisé par Médiane.

Samedi 1er avril : Soirée espagnole Paëlla
21h, salle polyvalente. Organisée par le Comité des fêtes.

Dimanche 2 avril : Randonnée de printemps
Thème : « Nature et Patrimoine ». Randonnée de la météorite à Rochechouard et visite du site romain de « Cassinomagus ». Renseignements et inscriptions auprès de Vouillé et son histoire.

Du 3 au 8 avril : Semaine Olympique et Paralympique

Du 24 au 28 avril : Bourse aux vêtements adultes
Salle polyvalente. Organisée par le CSC LA CASE.

Dimanche 7 mai : 18ème Ronde Vouglaisienne
10h, cité Beausoleil. Organisée par le COCCV.

Lundi 8 mai : Vide grenier
8h -18h, salle de Traversonne. Organisé par le Comité de village de Traversonne.

Lundi 8 mai : Cérémonie de commémoration au Monument aux Morts

Dimanche 14 mai : 1ère édition Course cycliste «Grand Prix Claude Jammet»
14h30, circuit de 9,7 kilomètres, départ à Traversonne. Organisée par le Cyclo Sportif Club de Vouillé.

Du 15 au 23 mai : Voyage en Espagne
Thème : « Les principales capitales wisigothes d'Espagne après la bataille de Vouillé et la chute du royaume de Toulouse ». Voyage complet. Organisé par Vouillé et son histoire.

Mardi 23 mai : Don du sang
15h-19h, sur RDV, salle polyvalente. Organisé par l'EFS.

Samedi 3 juin : Vouillé en fête
Centre bourg, animations gratuites. Concerts en soirée d'«Audrey et les Faces B» et «Chat noir». Organisée par la Commune, le CSC LA CASE et les associations.

Mercredi 7 juin : Fête des Mères et des Pères du club
14h, salle polyvalente. Organisée par les Aînés de Vouillé.

Samedi 10 juin : Loto plein air
19h30, boulodrome. Organisé par le Comité des Fêtes.

16, 17 et 18 juin : Spectacle « LET'S DANCE »
Complexe sportif des Maillots. Organisé par l'association Tempo sport.

Dimanche 18 juin : Vide grenier
9h, centre bourg. Organisé par le Comité des Fêtes.

Mercredi 21 juin : Fête de la musique

Vous aimez chanter ou jouer d'un instrument ? Venez partager votre passion lors de la fête de la musique ! Bulletin d'inscription à télécharger ou à compléter en ligne sur notre site internet (vouille86.fr) et à retourner avant le 10 juin.

Samedi 24 juin : Bal traditionnel et tablée du Poitou
Salle polyvalente. Organisés par Vouillé et son histoire.

Samedi 24 juin : Feu de la St Jean
19h, salle de Traversonne. Organisé par le Comité de village de Traversonne.

Dimanche 25 juin : Rencontres autour du Xème milliaire
Concert et animations à la salle polyvalente. Organisées par Vouillé et son histoire.

Vendredi 30 juin : Journée Olympique

Mercredi 5 juillet :
Marché de producteurs
18h-22h, boulodrome. Organisé par la commune, la Chambre d'Agriculture et le Comité des fêtes.

Retrouvez l'agenda sur notre site internet